

Organiser les élections professionnelles de 2018

Contexte

En décembre 2018, plus de 5 millions d'agents appartenant aux 3 versants de la fonction publique seront appelés à voter pour désigner leurs représentants au sein des instances consultatives : comités techniques, commissions administratives paritaires, commissions consultatives paritaires pour les agents contractuels... Pour la première fois, des règles relatives à la représentation équilibrée des femmes et des hommes devront être appliquées. Organisé en intra et sur la base d'un contenu 100% personnalisé, cette formation permettra d'apporter des réponses individualisées à tous les acteurs des élections professionnelles dans les établissements du territoire Poitou-Charentes. 5 groupes de 12 à 16 agents sont concernés par cette formation.

Objectifs

- Comprendre les enjeux des élections professionnelles à l'hôpital public.
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire des élections.
- Anticiper et organiser les différentes étapes de préparation du scrutin.
- Faire des élections professionnelles un vrai rendez vous social entre les partenaires sociaux et les directions.

Programme

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE Le cadre juridique : rappel des grands principes électoraux et des nouveautés 2018 Les préalables indispensables : élaboration d'un rétro-planning, conclusion d'un protocole électoral avec les organisations syndicales, mise en place d'un comité de suivi (FPH)

LES OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES AU SCRUTIN La qualité d'électeur La liste électorale : établissement de la liste, affichage, révision Les candidatures : établissement, conditions d'éligibilité, constitution des listes de candidats, dépôt des listes de candidatures, vérification, rectification, retrait Le matériel de vote (CT, CAP, CCP) et acheminement Les professions de foi

LE DÉROULEMENT DES SCRUTINS Modalités de vote : à l'urne, par correspondance, électronique Institution des bureaux de vote : articulation entre les différents types de bureaux Constitution de la liste d'émargement Organisation matérielle des lieux de vote : accessibilité des locaux, table de vote, urne, isolement Tenue des bureaux de vote : constitution, présidence des bureaux, ouverture du scrutin, réception des votes, clôture du scrutin Recensement et dépouillement des votes : dénombrement des votants, des enveloppes et bulletins, pointage et validité des bulletins, nombre de suffrages obtenus, répartition des sièges, cas particuliers : tirage au sort PV des opérations électorales Proclamation des résultats

LES SUITES DU SCRUTIN Les contestations La publication des résultats L'envoi des résultats

Public

Agents en charge de l'organisation des élections professionnelles dans la fonction publique

Exercice

2018

Nature

AFC

Organisé par

GERESO

Durée

7 heures